

Annexe 12
Au règlement du CMF relatif
à l'appel public à l'épargne

I. Activité et résultats

1.1 Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société

Au terme de la réflexion, et en coordination avec les équipes "Stratégie" du groupe, ABC en Tunisie a arrêté ses objectifs stratégiques qui se détaillent comme suit :

- Poursuivre le trend de croissance permettant d'améliorer la part de marché ;
- Améliorer la rentabilité et augmenter la contribution des entités de Banque ABC en Tunisie dans la performance globale du groupe ABC
- Maintenir les indicateurs d'activité et de performance à des niveaux élevés conformément aux standards et règles du groupe.

Ces objectifs sont traduits en 3 grandes orientations stratégiques à savoir :

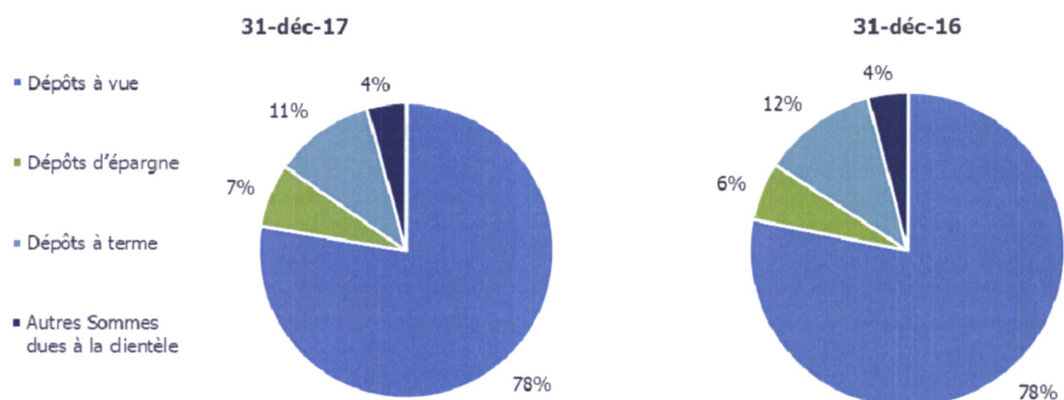
- Elargir et développer les activités avec les différents acteurs économiques, résidents et non-résidents, entreprises économiques et institutions financières à travers une offre complète de services financiers (financements, trésorerie, trade finance...);
- Accompagner les entreprises à dimension régionale/internationale dans leurs opérations en Tunisie et les grands groupes tunisiens dans leur développement à l'international ;
- Développer le marché Retail en mettant à la disposition des clients une offre de produits et services bancaires innovante (Produits personnalisés et adaptés, nouvelles technologies, banque à distance...)

Chiffres Clés 2017

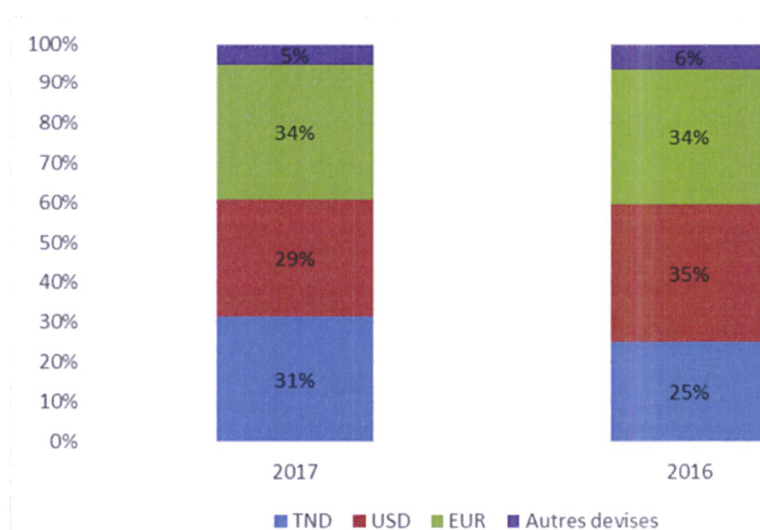
[TND, 000]	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Activité / Activity						
Total Bilan / Total Assets	611 493	509 009	454 764	470 968	332 284	700 400
Dépôts Clientèle / Customer Deposits	370 752	326 869	294 130	302 980	274 555	561 326
Crédits Clientèle / Customer Loans	235 912	159 820	138 871	148 084	115 888	54 755
Résultats / Income						
Marge d'intermédiation / Net Interest Margin	9 917	9 314	8 985	8 688	6 428	4 893
Commissions / Net Fees & Commissions	10 584	8 069	5 786	3 865	3 253	4 501
Produit Net Bancaire / Total Income	20 501	17 383	14 771	12 553	9 681	9 394
Frais Généraux / General Operating Expenses	17 406	14 292	12 230	9 915	7 975	7 982
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Profit (loss)	3 483	4 715	979	2 715	1 525	905
Résultat Net / Net profit or (Loss)	201	3 098	992	2 724	1 534	940
Fond Propres / Network						
Fonds Propres Nets / Network	75 292	75 091	71 993	71 001	27 525	25 991
Ratios Financiers / Financial Ratios [%]						
[Total Crédits Directs / Total Bilan] [Total Loans and Advances / Total Assets]	38.6	31.4	30.5	31.4	34.9	8.1
[Total Crédits Directs / Total Dépôts Clientèle] / Total Loans and Advances / Total Customer deposits]	63.6	48.9	47.2	48.9	42.2	10.1
[PNB / Total Bilan] / [Total Income / Total Assets]	3.4	3.4	3.2	2.7	2.9	1.3
[PNB / Capitaux Propres] / [Total income / Shareholders' Equity]	27.2	23.1	20.5	17.7	35.2	33.6
Ratios Réglementaires / Regulatory Ratios [%]						
Ratio de Couverture des Risques / Capital Adequacy Ratio	30	37	48	47	32	22
Ratio de Liquidité / Liquidity Ratio	283	258	80	122	108	156
Ratio de Solvabilité / Solvency Ratio (Fonds propres/Total Bilan)	12.3	14.8	15.8	15.1	8.3	4.0
Ratio d'Immobilisation / Fixed Asset Ratio (Immob. / Fonds propres)	9.2	5.8	4.4	2.5	6.4	4.8
Effectif et Nombre d'Agences / Staff and Branches						
Effectif Permanent / Staff	179	172	147	125	106	103
Nombre d'Agences / Branches	16	15	12	8	7	6

I.1.1 Les Dépôts de la Clientèle

Les dépôts de la clientèle ont connu une augmentation de 13% entre 2016 et 2017 passant de 326 869 KDT au 31 décembre 2016 à 370 751 au 31 décembre 2017. La répartition par nature de dépôt a évolué comme détaillé ci-après :



Par ailleurs, la répartition par devise se présente comme suit :

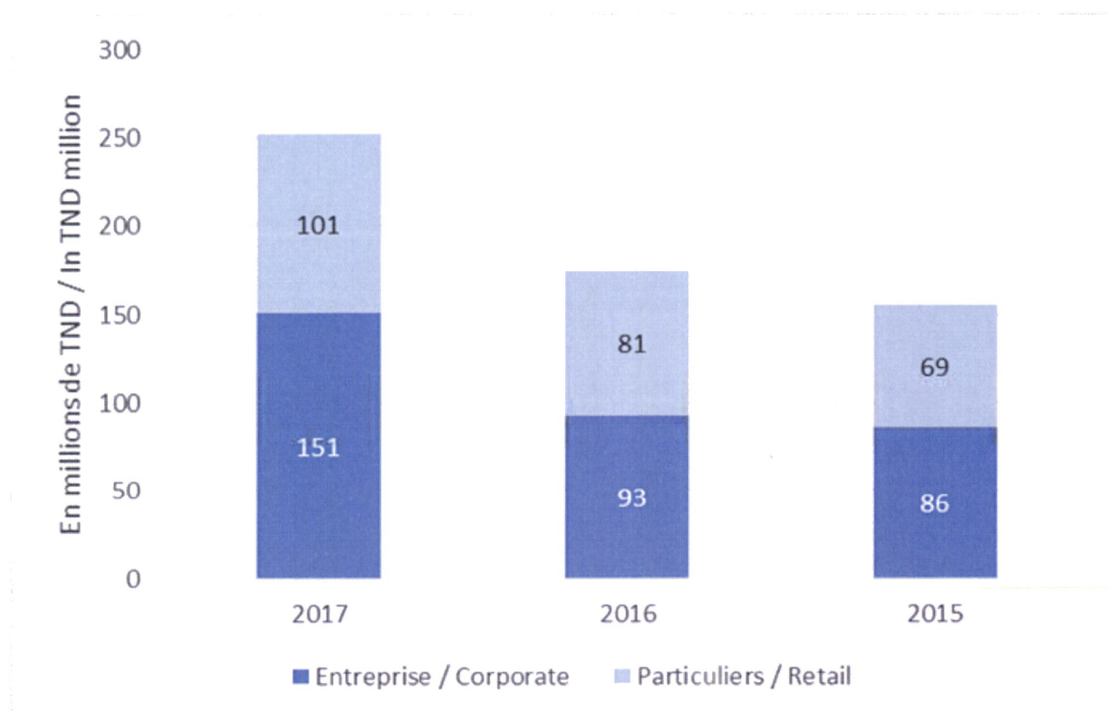


1.1.2 Les Crédits à la Clientèle

Au terme de l'année 2017, l'encours brut des crédits à la clientèle s'est situé à la somme de **251 754 KDT** (contre **174 467 KDT** en 2016) soit une augmentation de 44%. Ces crédits se répartissent comme suit :

Type de crédit / Loan type	2017		2016		2017 vs 2016 (%)
	[TND, 000]	%	[TND, 000]	%	
Comptes courants débiteurs / Overdrafts	5 332	2	5 108	3	4%
Crédits Court Terme Commercial / Discounts of receivables	6 725	3	3 160	2	113%
Crédits Court Terme Financier / Short Term Loans	49 638	20	27 348	16	82%
Crédits Moyen et Long Terme / Medium& long Term Loans	174 105	69	125 733	72	38%
Crédits de Consolidation / Consolidation Loans	408	0	366	0	11%
Impayés / Past dues	13 146	5	11 063	6	19%
Interets courrus / Accrued Income	2 400	1	1 689	1	42%
TOTAL (Total brut) / TOTAL (Gross amount)	251 754	100	174 467	100	44%

Les crédits aux particuliers ont augmenté de 24% contre 62% pour les entreprises. La répartition de ces crédits par segments se présente comme suit :



Par ailleurs, le tableau suivant détaille la répartition sectorielle des crédits octroyés à la Clientèle.

Secteur / Sector	Encours 2017		Encours 2016		Encours 2015	
	Exposure		Exposure		Exposure	
	[TND,000]	%	[TND,000]	%	[TND,000]	%
Particuliers / Private Individuals	101 177	40	81 449	47	68 974	45
Ind. Manufacturières / Manufacturing Ind.	52 994	21	21 471	12	5 812	4
Commerce / Trade	16 922	7	7 877	5	12 657	8
Télécommunications / Communications	16 888	7	31 888	18	46 885	30
Etat/Sovereign	14 829	6	-	-	-	-
Tourisme / Tourism Ind.	13 324	5	14 753	8	-	0
Services / Services	11 011	4	11 854	7	12 529	8
Divers / Others	10 915	4	852	0	1 567	1
Industrie Agro-alimentaire / Agro Ind.	9 886	4	-	-	-	-
Industrie Pharmaceutique / Pharmaceutical	1 830	1	-	-	-	-
Finance / Finance	1 814	1	3 597	2	5 266	3
Agriculture / Agriculture	151	0	150	0	150	0
Transport / Transport	14	0	576	0	1 145	1
TOTAL	251 754	100	174 467	100	154 986	100

Les engagements par signature (cautions, avals et autres garanties données, crédits documentaires et les engagements de financement) totalisent 48 328 KDT à fin 2017 (contre 43 652 KDT en 2016).

1.1.3 Les Résultats de Bank ABC

La Marge d'Intermédiation

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Rendement des Emplois / Return on funds	20 305	15 538	15 169	12 471	8 756
Crédits à la Clientèle / Customer Loans	16 144	12 523	13 327	11 170	4 668
Placements sur le Marché Monétaire / Money Market Placements	4 161	3 015	1 842	1 301	4 088
Coût des Ressources / Cost of funds	(10 388)	(6 224)	(6 184)	(3 783)	(2 328)
Ressources Clientèle / Customer resources	(3 020)	(1 924)	(1 618)	(1 553)	(1 231)
Autres Ressources / Other resources (Banks and Financial institutions)	(7 368)	(4 300)	(4 566)	(2 230)	(1 097)
Marge d'Intermédiation / Interest margin	9 917	9 314	8 985	8 688	6 428

Les Commissions

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Commissions perçues / Fees & commissions collected	11 475	8 781	6 144	4 167	3 525
Opérations de crédit / Credit operations	1 265	1 048	562	516	448
Commissions sur comptes / Account fees	723	556	519	333	309
Commissions de gestion & divers / Management fees & others	3 817	3 117	2 604	2 595	2 625
Gains sur portefeuille & opérations financières / Gains on trading securities and financial transactions	5 670	4 060	2 459	723	143
Commissions payées / Fees & commissions paid	(891)	(712)	(358)	(302)	(272)
Commissions nettes / Net fees & commissions	10 584	8 069	5 786	3 865	3 253

Les Frais Généraux

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Masse salariale / Personnel expenses	10 439	8 556	7 359	6 125	4 680
Dépenses d'exploitation / Operating expenses	5 872	4 962	4 313	3 475	3 043
Amortissements / Depreciation	1 095	773	558	315	252
Frais Généraux / General operating expenses	17 406	14 292	12 230	9 915	7 975

Le Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Produit Net Bancaire / Total Income	20 501	17 383	14 771	12 553	9 681
Frais Généraux hors Amortissements / General Operating Expenses excluding Depreciation	(16 311)	(13 518)	(11 672)	(9 600)	(7 723)
Résultat Brut d'Exploitation* / Operating Income*	4 190	3 864	3 099	2 953	1 958

* Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels / Operating Income before amortization, provisions and exceptional items

Le Résultat Net

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Income	4 190	3 864	3 099	2 953	1 958
Revenus divers / Other income	344	300	319	310	273
Dotation aux amortissements / Depreciation	(1 095)	(773)	(558)	(315)	(252)
Dotations et Reprises sur provisions / Net Provisions	43	1 324	(1 881)	(233)	(454)
Gain provenant des autres éléments ordinaires / Gains from other ordinary activities	19	204	34	25	20
Impôts sur les Sociétés / Corporate taxes	(1 082)	(1 522)	(21)	(16)	(11)
Gains (pertes) sur éléments extraordinaires / Exceptional Items (Gains/Losses)	(2 218)	(300)	-	-	-
Résultat Net / Net Profit (or Loss)	201	3 098	992	2 724	1 534

La Répartition du Résultat Net

[TND, 000]	2017	2016	2015	2014	2013
Résultat Net de l'Exercice / Net profit or loss of the year	201	3 098	992	2 724	1 534
Capital social / Share Capital	68 000	68 000	68 000	68 000	50 000
Réserves légales / Legal reserves	717	392	213	77	77
Réserves facultatives / Other reserves	200	200	200	200	200
Report à nouveau / Retained earnings	6 174	3 401	2 588	-	(24 286)
Fonds Propres / Networth	75 292	75 091	71 993	71 001	27 525

Une description des principaux risques auxquels la société est confrontée

Bank ABC poursuivra durant la période 2018-2022 son approche sélective et prudente visant à maintenir la qualité de son portefeuille de créances sur le marché des grandes entreprises et des institutions financières

Bank ABC continuera son effort durant les prochaines années afin de réduire le ratio des créances classées des anciens dossiers et ceci à travers une politique de recouvrement agressive et le développement de son portefeuille commercial.

Bank ABC poursuivra également ses actions pour former le personnel sur les différents Types de risque (Risque Crédit, Risque Opérationnel, et Risque de-Marché) et mettre en place les applicatifs propres au Groupe ABC pour la mesure et le suivi des risques opérationnels

Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées

Plusieurs progrès ont été réalisés en matière de développement du portefeuille commercial et de systèmes d'information de la banque.

Dans cette optique avant-gardiste, Bank ABC souhaite être un acteur principal dans le développement et la concrétisation de l'évolution des systèmes informatiques, afin d'assurer la pérennité de son activité bancaire et rendre possible l'élargissement du réseau bancaire Bank ABC

L'excellence et le savoir-faire acquis sur le marché Tunisien ont permis à Bank ABC en Tunisie de se positionner dans un axe stratégique primant les objectifs et les attentes de nos actionnaires en conformité avec la stratégie établie par le groupe ABC à savoir un développement durable et progressif favorisant l'économie tunisienne.

Description des objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence

L'appartenance à un groupe international qui la soutient est un atout majeur pour Bank ABC

Bank ABC doit relever deux importants défis, tels que, l'adaptation aux attentes de ses clients et l'intensification de la relation de confiance auprès des entreprises et institutions financières implantées en Tunisie, afin de se renforcer au plan financier et se doter des marges de manœuvre nécessaires à son développement

Bank ABC s'appuie sur des fondamentaux solides pour se développer dans la banque de détail ainsi qu'à l'international et mieux répondre aux besoins des entreprises La banque compte ainsi intensifier les relations commerciales avec les entreprises Internationales et Tunisiennes afin de développer l'offre des produits et services et générer des revenus récurrents complémentaires

Etat de résultat

Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2017

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits d'exploitation bancaire			
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	4.17	20 305	15 538
PR2 - Commissions (en produits)	4.18	5 804	4 721
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4.19	5 671	4 060
Total produits d'exploitation bancaire		31 780	24 319
Charges d'exploitation bancaire			
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.20	(10 388)	(6 224)
CH2 - Commissions encourues	4.21	(891)	(712)
Total charges d'exploitation bancaire		(11 279)	(6 936)
PRODUIT NET BANCAIRE		20 501	17 383
PR5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.22	43	1 324
PR 7 - Autres produits d'exploitation		344	300
CH 6 - Frais de personnel	4.23	(10 439)	(8 556)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.24	(5 872)	(4 962)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4.6	(1 095)	(773)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 483	4 715
PR8/CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	4.25	19	204
CH 11- Impôts sur les sociétés		(1 082)	(1 522)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 420	3 398
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	4.26	(2 218)	(300)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		201	3 098
RESULTAT PAR ACTION (TND)	4.27	0,030	0,456

1.2 L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années.
(Indicateurs généraux d'activité)

[TND,000]	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Activité / Activity						
Total Bilan / Total Assets	611 493	509 009	454 764	470 968	332 284	700 400
Dépôts Clientèle / Customer Deposits	370 752	326 869	294 130	302 980	274 555	561 326
Crédits Clientèle / Customer Loans	235 912	159 820	138 871	148 084	115 888	54 755
Résultats / Income						
Marge d'intermédiation / Net Interest Margin	9 917	9 314	8 985	8 688	6 428	4 893
Commissions / Net Fees & Commissions	10 584	8 069	5 786	3 865	3 253	4 501
Produit Net Bancaire / Total Income	20 501	17 383	14 771	12 553	9 681	9 394
Frais Généraux / General Operating Expenses	17 406	14 292	12 230	9 915	7 975	7 982
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Profit (loss)	3 483	4 715	979	2 715	1 525	905
Résultat Net / Net profit or (Loss)	201	3 098	992	2 724	1 534	940
Fond Propres / Network						
Fonds Propres Nets / Network	75 292	75 091	71 993	71 001	27 525	25 991
Ratios Financiers / Financial Ratios [%]						
[Total Crédits Directs / Total Bilan] [Total Loans and Advances / Total Assets]	38.6	31.4	30.5	31.4	34.9	8.1
[Total Crédits Directs / Total Dépôts Clientèle] / Total Loans and Advances / Total Customer deposits]	63.6	48.9	47.2	48.9	42.2	10.1
[PNB / Total Bilan] / [Total Income / Total Assets]	3.4	3.4	3.2	2.7	2.9	1.3
[PNB / Capitaux Propres] / [Total income / Shareholders' Equity]	27.2	23.1	20.5	17.7	35.2	33.6
Ratios Réglementaires / Regulatory Ratios [%]						
Ratio de Couverture des Risques / Capital Adequacy Ratio	30	37	48	47	32	22
Ratio de Liquidité / Liquidity Ratio	283	258	80	122	108	156
Ratio de Solvabilité / Solvency Ratio (Fonds propres/Total Bilan)	12.3	14.8	15.8	15.1	8.3	4.0
Ratio d'Immobilisation / Fixed Asset Ratio (Immob. / Fonds propres)	9.2	5.8	4.4	2.5	6.4	4.8
Effectif et Nombre d'Agences / Staff and Branches						
Effectif Permanent / Staff	179	172	147	125	106	103
Nombre d'Agences / Branches	16	15	12	8	7	6

1.3 Les indicateurs spécifiques par secteur (tels que prévus par décision générale du CMF)

Non applicable

1.4 Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

Non applicable

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir. (Indication de données chiffrées sur 3 ans)

(En KDT)	Exercice 2017 R	Exercice 2018 P	Exercice 2019 P	Exercice 2020 P
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et revenus assimilés	20 305	28 765	37 146	46 777
Commissions en produits	5 804	7 254	8 954	10 756
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5 671	6 011	6 432	6 947
Total des produits d'exploitation bancaire	31 780	42 030	52 533	64 480
CHARGES D'EXPLOITATION				
Intérêts encourus et charges assimilés	(10 388)	(14 770)	(20 029)	(25 980)
Commissions encourues	(891)	(980)	(1 078)	(1 186)
Total des charges d'exploitation bancaire	(11 279)	(15 750)	(21 107)	(27 166)
Produit Net Bancaire	20 501	26 281	31 426	37 313
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	43	(1 702)	(1 938)	(2 434)
Autres produits d'exploitation	344	378	416	458
Frais de personnel	(10 439)	(13 105)	(14 994)	(17 083)
Charges générales d'exploitation	(5 872)	(5 843)	(6 379)	(7 040)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(1 095)	(1 387)	(1 653)	(1 829)
Résultat d'exploitation	3 482	4 622	6 878	9 384
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	19	50	50	50
Impôts sur les sociétés	(1 082)	(1 618)	(2 407)	(3 285)
Résultat des activités ordinaires	2 419	3 054	4 521	6 150
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	(2 218)	(116)	-	-
Résultat Net	201	2 939	4 521	6 150

1.6 Activité en matière de recherches et développement.

Développement/Synergies : développer la présence, l'agressivité commerciale et la veille concurrentielle de Bank ABC et accroître les synergies avec les différentes structures de la banque (Grandes Entreprises) et du Groupe (autres implantations)

- Qualité de service : mesurer les écarts au niveau de la qualité de service offerte et mettre en place les actions nécessaires pour l'améliorer. Orienter la culture de Bank ABC vers la satisfaction client.

- Maîtrise du risque : développer les compétences sur la maîtrise des procédures et des risques (de contrepartie, de marché et opérationnel). Renforcer le dispositif de recouvrement centralisé ainsi que le dispositif du contrôle permanent au niveau des agences.

1.7 Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers.

Non applicable

2. PARTICIPATIONS :

2.1 L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle.

(Présenter le périmètre de contrôle et la structure du groupe, le cas échéant)

Non applicable

2.2 Les prises de participation ou les aliénations.

Non applicable

3. ACTIONNARIAT :

3.1 Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote :

Ci-dessous décrit, le tableau présentant la part de l'actionnariat de la société Bank ABC.

Actionnaire détenant plus de 5% du capital	% du Capital	Siège Social
Arab Banking Corporation BSC	99,991%	Diplomatic Area, PO Box 5698, Manama - Bahrain

3.2 Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale :

ARTICLE 35 : DROIT DE SIEGER AUX ASSEMBLEES GENERALES

1. Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent assister à l'Assemblée Générale, sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet ;

2. La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont sous toutes réserves de ce qui est prévu à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

3. Les propriétaires d'actions doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
4. Tout membre de l'Assemblée qui veut se faire représenter par un mandataire, doit déposer son pouvoir au siège trois jours avant la réunion ;
5. Toutefois, le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire les délais et d'accepter les dépôts en dehors de ces limites.

3.3 Le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération

Non applicable

4. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

4.1 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ou du Conseil de Surveillance

ARTICLE 18 :

La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et douze membres au plus nommés par l'Assemblée Générale.

Sauf disposition contraire des statuts, la qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être membre du conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'Administration pourront être soit des personnes physiques, soit des personnes morales.

La personne morale, nommée en tant que membre du Conseil d'Administration est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Sauf disposition contraire de la loi, le Directeur Général et le/les Directeur (s) Général (aux) Adjoint (s) de la Société ne peuvent être membres de son Conseil d'Administration.

ARTICLE 19 :

Les membres du Conseil d'Administration sont nommés par L'Assemblée Générale pour une durée de trois

(3) ans, tout membre sortant est rééligible.

Au moins deux (2) administrateurs siègent au Conseil d'administration en tant qu'administrateurs indépendants. Ils ne sont rééligibles qu'une seule fois.

Les membres du Conseil d'administration doivent jouir de leurs droits civils et politiques et n'avoir subi aucune condamnation à une peine afflictive. Ils ne doivent pas faire l'objet des interdictions prévues dans l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales et doivent remplir les conditions prévues par la législation bancaire.

La nomination des membres du Conseil d'Administration prend effet dès l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du conseil.

Les membres du Conseil d'Administration doivent dans un délai d'un mois à compter de leur prise de fonction, aviser le représentant légal de la Société de leur désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société.

Le représentant légal de la Société doit en informer l'assemblée générale ordinaire dans sa réunion la plus proche.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

ARTICLE 20 :

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire pour atteindre le minimum légal.

Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres du Conseil d'Administration.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur. En cas de d'adjonction d'un nouveau membre, l'Assemblée Générale Ordinaire qui ratifie la nomination détermine la durée du mandat.

ARTICLE 21 :

Le Conseil nomme parmi ses membres, un Président, pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'Administrateur. Le Président est éligible pour un ou plusieurs mandats, cependant, le Conseil peut, le révoquer à tout moment.

Le Président doit être une personne physique.

Le Conseil peut également désigner un Vice-Président.

Il désigne enfin un Secrétaire qui peut être pris en dehors du Conseil.

Le Président du Conseil d'Administration propose l'ordre du jour du Conseil, le convoque, préside ses réunions et veille à la réalisation des options arrêtées par le Conseil.

4.2 Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'Administration et de Direction

Résolution N°6 de l'Assemblée Générale Ordinaire de 17 Mai 2017 relative à l'émission de l'emprunt obligataire .

« Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars Tunisien à émettre dans un délai maximal de 2 ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de la banque le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions des emprunts. »

4.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le rôle de chaque organe de Direction est décrit ci-dessous :

- La Direction Commerciale est chargée du développement du portefeuille clientèle de la Banque
- La Trésorerie est chargée de prémunir la banque face aux aléas des marchés financiers et des fluctuations des taux monétaires, ainsi que de rentabiliser les divers placements financiers de la banque.
- La Direction du Crédit et Risque est chargée de l'étude des dossiers de crédit, de l'analyse des risques, du respect des délégations existantes, des limites de prise de risques, des règles de la gestion prudentielles et de l'application de la politique du Groupe ABC en matière de crédits et risques
- Les Opérations Internationales sont en charge des diverses opérations bancaires, des traitements des transferts internationaux, des lettres de crédits, des remises documentaires.
- Les Opérations Bancaires sont en charge du suivi et du déblocage des crédits, et de la centralisation des mouvements de la trésorerie de la banque
- Le Direction Financière est chargé de s'assurer de la fiabilité de l'information financière produite et d'analyser les écarts par rapports aux budgets et objectifs fixés.
- Le Contrôle Interne est chargé de la revue au quotidien des opérations de la banque conformément aux mesures émises par les procédures internes de la banque.
- L'Audit Interne est chargé de l'étude et de l'analyse des résultats de la banque
- La Direction des Ressources Humaines, l'une des principales fonctions support de l'entreprise, en lien étroit avec la Direction Générale oriente et accompagnent la stratégie économique de l'entreprise en mettant en avant sa dimension sociale.

4.4 Comités spéciaux et rôle de chaque comité

Ci-dessous décrit le rôle de chacun des comités de la Banque.

- Le Comité Permanent d'Audit est chargé de contrôler les activités de la structure d'audit interne et de veiller à la cohérence des systèmes d'évaluation des risques.
 - Le Comité des Risques prend connaissance des engagements de la banque, ainsi que de la répartition du portefeuille crédit afin de définir la stratégie et la politique de la banque en matière d'octroi de crédits.
 - Le Comité de Compensation, Nomination et Gouvernance a été mis en place depuis 2006 et traite les aspects de gestion des Ressources Humaines et de la gouvernance. Ce comité reporte au Conseil d'Administration, il est régi par la charte de la Gouvernance de l'entreprise
 - Les 3 Comités sont en conformité avec les dispositions de la nouvelle loi bancaire 2016.
-

5. LE TITRE EN BOURSE :

5.1 L'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale.

Non applicable

5.2 Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés.

Non applicable

6. AFFECTATION DES RESULTATS :

6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats.

ARTICLE 8 :

Le capital social peut être augmenté en une ou plusieurs fois, en vertu d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires prise dans les conditions prévues au TITRE VI ci-après.

Cette Assemblée fixe les conditions d'émission des actions ou délègue tous pouvoirs à cet effet au Conseil d'Administration.

Cette augmentation peut être réalisée soit par voie d'apport en espèces ou en nature, soit par la transformation en actions de comptes de réserves et de prévoyance, de provisions ou de bénéfices, soit par tous autres moyens prévus par la loi ou la réglementation.

6.2 Le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices :

A la date du 31 Décembre 2017, le capital social s'élevait à 68 000 KDT composé de 6 800 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT l'action. Le total des capitaux propres de la Banque s'élève à 75 292 KDT au 31 Décembre 2017 et se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2014	68 000	277	-	2 724	71 001
Affectation du résultat 2014		136	2 588	(2 724)	-
Résultat au 31-12-2015				992	992
Solde au 31-12-2015	68 000	413	2 588	992	71 993
Affectation du résultat 2015		179	813	(992)	-
Résultat au 31-12-2016				3 098	3 098
Solde au 31-12-2016	68 000	592	3 401	3 098	75 091
Affectation du résultat 2016		325	2 773	(3 098)	-
Résultat au 31-12-2017				201	201
Solde au 31-12-2017	68 000	917	6 174	201	75 292

7. CONTROLE DES COMPTES :

7.1 Le cas échéant, rapport du comité permanent d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes.

Le Comité Permanent de l'Audit Interne à proposer la nomination du cabinet "CROWE HORWATH " représenté par Mr Noureddine BEN ARBIA pour un mandat de 3 ans (2018-2020) en remplacement du cabinet MS Louzir Membre de « Deloitte Touche Thomatsu Limited».

8. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

8.1 L'intéressement du personnel, la formation et toute autre forme de développement du capital humain :

Afin de contribuer de manière efficace à la croissance de la Bank ABC Tunisie, la stratégie de la Direction des Ressources Humaines pour l'année en cours se déploie sur trois axes principaux :

a. La promotion de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes :

Dans le cadre de ses activités de responsabilité sociétale, la banque continue son engagement dans la «promotion de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes avec 91 Hommes vs 92 Femmes soit un rapport de 50% vs. 50% Le défi consiste aujourd'hui à faire bénéficier les hommes et les femmes des mêmes opportunités en tenant compte du mérite comme unique paramètre

Bank ABC a déjà réalisé cet objectif comme le démontrent ces chiffres :

- 50% du staff de Bank ABC Tunisie est constitué de femmes
- 50% des femmes de Bank ABC Tunisie occupent les plus hauts grades
- 70% des postes décisionnels sont occupés par des femmes

Il s'agit de maintenir cet objectif pour les années à venir

b. Le taux d'encadrement :

Consciente que le développement de son capital humain par la formation continue est un fondement de base de sa réussite, Bank ABC continue à investir pour promouvoir le niveau des compétences individuelles et collectives de son personnel et veille ainsi à maintenir son taux d'encadrement avec un ratio de 88%

8.2 Formation:

Consciente de l'importance du développement de ce capital humain par la formation, Bank ABC a toujours investi pour promouvoir le niveau des compétences individuelles et collectives de son personnel

En effet, Bank ABC, a décidé de faire de la formation en interne une pratique continue pour favoriser le partage de la culture et le transfert du savoir-faire

En 2017, ABCT a réalisé 3244 heures de formations (inter et intra), une moyenne de 17.44 heures de formation par employé.

Les principaux axes de formations sont :

- Le développement des compétences managériales : leadership et développement des talents et hauts potentiels,
- Le développement des compétences techniques et fonctionnelles,
- Le développement des compétences technologiques et la sécurité informatique,
- La gouvernance, la conformité et la gestion des risques,

9. ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE :

Bank ABC a su accorder une importance majeure à la nécessité de renforcer le Système de Contrôle Interne de la banque, composante essentielle dans un environnement bancaire concurrentiel.

Bank ABC estime que la mise en conformité avec les principes fondamentaux en matière de contrôle interne, par chaque organe de la banque, constitue une étape importante dans la voie de l'amélioration de la stabilité financière de la banque et dans sa gestion prudentielle des risques.

Bank ABC dispose d'un organe essentiel représenté par la Structure de Contrôle Interne qui prend en charge les principales responsabilités et objectifs participant à la surveillance permanente des processus bancaires afin d'assurer la pérennité de l'activité bancaire

Le risque fait partie intégrante des activités de la banque et est géré à travers un processus continu d'identification, de mesure et de surveillance, dans les limites de risque prédéfinies et tout en étant soumis à des contrôles. La banque est exposée au risque de crédit, de marché, de liquidité, de taux d'intérêt, au risque opérationnel et à toute autre forme de risques ancrés dans ses opérations financières

Au cours des dernières années, Bank ABC a investi dans le développement d'une infrastructure solide et intégrale de gestion de risque Cette infrastructure inclut des

processus d'identification du risque de crédit, de marché et le risque opérationnel, des modèles de mesure du risque, des systèmes de notation et un processus commercial robuste de surveillance et de contrôle de ces risques

7

Annexe 3
Au Règlement portant
sur l'appel public à l'épargne

SCHEMA DU DOCUMENT D'INFORMATION
EN VUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Renseignements concernant l'Assemblée Générale

1.1 Election des membres du conseil d'administration.

1.1.1 Membres du conseil, candidats et durée des mandats.

Le Conseil d'Administration de Arab Banking Corporation Tunisie est constitué de 6 membres. Les membres dudit Conseil d'Administration représentent les intérêts des actionnaires du Groupe et sont appelés à fixer les objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de l'établissement bancaire.

Ci-dessous, le tableau récapitulant les informations relatives à la fonction et à la durée du mandat de chaque membre du conseil.

Nom & Prénom	Date d'Expiration du Mandat	Titres	Fonctions
Jonathan Robinson	AGO Etats Financiers 2018	Président du Conseil d'Administration	“Group Head of Wholesale Banking à Bank ABC Bahrain
Muzaffer Aksoy	AGO Etats Financiers 2018	Vice-président	“Chief Executive Officer à Bank ABCIB Istanbul”
Jawad Sacre	AGO Etats Financiers 2018	Administrateur	“Deputy Chief Executive Officer & Head of Wholesale Banking à Bank ABC Algeria”
Saber Ayadi	AGO Etats Financiers 2018	Administrateur	Group Head of Project & Structured Finance, à Bank ABC Bahrain.
Hakim Ben Hammouda	AGO Etats Financiers 2018	Administrateur	Membre indépendant
Abderrazak Zouari	AGO Etats Financiers 2018	Administrateur	Membre indépendant

1.1.2 Renseignements supplémentaires sur les candidats.

Indications suivantes concernant chacun des candidats :

- les fonctions principales exercées au cours des cinq dernières années (sauf dans le cas du candidat dont le mandat doit être renouvelé et qui a été élu à l'occasion d'une assemblée en vue de laquelle un document d'information conforme au présent schéma a été établi), ainsi que la dénomination et l'activité principale de la société pour le compte de laquelle ces fonctions sont exercées

Non applicable

- dans le cas d'un candidat qui est ou a été membre du conseil d'administration, la durée du ou des mandats ,

Non applicable

- le nombre des titres comportant droit de vote de la société ou de l'une de ses filiales qui sont détenus par le candidat ,

- dans le cas du candidat qui doit être élu en vertu d'une convention passée par lui avec une autre personne (à l'exception des dirigeants de la société), le nom de cette personne et une description des principales conditions de la convention.

Non applicable

1.1.3 Participations de 5% ou plus dans le capital de la société ou dans l'une de ses filiales, indication du nombre de titres détenus et du pourcentage du capital qu'ils représentent

ABC Bank est détenue en majeure partie par l'Arab Banking Corporation BSC avec une participation de 99,99% du capital

Ci-dessous décrit, le tableau présentant la part de l'actionnariat de la société ABC Bank

Présentation de l'actionnariat

Actionnaire détenant plus de 5% du capital	% du Capital	Siège Social
Arab Banking Corporation BSC	99,9880%	Diplomatic Area, PO Box 5698, Manama - Bahrain

1.2 Nomination d'un commissaire aux comptes.

1.2.1 Dans le cas où l'assemblée devrait nommer un commissaire aux comptes, indication des noms des commissaires aux comptes proposés

Nom du Commissaire aux Comptes	Durée du Mandat
Cabinet "CROWE HORWATH " représenté par Mr Nouredine BEN ARBIA	3 ans (2018 -2019 et 2020)

1.3. Autres points de l'ordre du jour.

1.3.1 Dans le cas où l'ordre du jour comporterait d'autres points que l'approbation des états financiers, en donner une brève description, suffisante pour permettre aux porteurs de se former une opinion éclairée.

Il s'agit notamment des questions suivantes : modification du capital, modification des statuts, acquisition ou disposition d'éléments d'actif, fusions, opérations de regroupement ou de restructuration

Non applicable

1.3.2 Dans le cas d'opérations de regroupement ou de restructuration, il faut donner, à propos de l'émetteur dont les titres sont émis ou offerts en contrepartie, l'information et les états financiers exigés pour un prospectus

Non applicable

1.3.3 Dans le cas d'une question qu'il n'est pas obligatoire de soumettre au vote des actionnaires, indication des raisons justifiant de la soumettre aux actionnaires et de la suite que le conseil envisage de donner en cas de vote négatif

Non applicable

1.4. Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour.

1.4.1 Pour les points autres que l'élection des administrateurs et la nomination du commissaire aux comptes, indication de l'intérêt que peuvent avoir, à l'égard d'un point quelconque de l'ordre du jour, les personnes suivantes :

- l'un quelconque des dirigeants de la société au cours du dernier exercice Non ,

- l'un des candidats à un poste d'administrateur Non ,

Chapitre 2 : Renseignements concernant le droit de vote et la répartition du capital

2.1. Nombre de titres comportant droit de vote, le cas échéant par catégorie.

2.1.1 Pour chaque catégorie de titres comportant droit de vote, indication du nombre de titres et des particularités du droit de vote

Non applicable

2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires.

2.2.1 Indications de la date d'inscription au registre des actionnaires pour déterminer ceux qui auront droit de vote à l'assemblée ou, à défaut, des conditions dans lesquelles les actionnaires pourront exercer leur droit de vote

Non applicable

2.3 Répartition du capital.

2.3.1 Nom des actionnaires qui détiennent plus de 5% du capital

Actionnaire détiennent plus de 5% du capital	% Capital	Adresse
Arab Banking Corporation BSC	99,9880%	Diplomatic Area, PO Box 5698, MANAMA - Bahraïn

